

**Objet : LEADER Animation année 2016, demande de financement auprès de l'autorité de gestion régionale et le Conseil régional**

Par suite d'une convocation en date du 24 décembre 2015, les membres composant le Conseil syndical du **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais Des Ecrins du Guillestrois et du Queyras** se sont rassemblés au lieu ordinaire de ses séances le 6 janvier 2016 sous la présidence de Monsieur Pierre LEROY, Président du **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais Des Ecrins du Guillestrois et du Queyras**, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (Art.L-2121.7 à L-2121.28).

Secrétaire de séance : Cyrille DRUJON D ASTROS

Etaient présents, absents, excusés, ou représentés :



Titulaires		Suppléants	
<b>Communauté de communes du Briançonnais - 5 Voix</b>			
Maurice DUFFOUR	Présent	Francine DARDEN	<i>Présente</i>
Alain FARDELLA	Présent	Sébastien FINE	<i>Présent</i>
Pierre LEROY	Présent	Anne Marie PEYTHIEU	<i>Absente</i>
Jean Michel REYMOND	Présent	Eric PEYTHIEU	<i>Absent</i>
Catherine VALDENNAIRE	Présent	Jean Pierre SEVREZ	<i>Absent</i>
<b>Communauté de communes du Pays des Ecrins – 2 voix</b>			
Cyrille DRUJON D ASTROS	Présent	Jean Robert RICHARD	<i>Présent</i>
Jean CONREAUX	Présent	Martin FAURE	<i>Présent</i>
<b>Communauté de communes du Guillestrois – 2 voix</b>			
Max BREMOND	Présent	Dominique MOULIN	<i>Présent</i>
Bernard LETERRIER	Présent	Jean Louis BERARD	<i>Absent</i>
<b>Communauté de communes de l'Escarton du Queyras – 2 voix</b>			
Christian LAURENS	Présent	Jacques BONNARDEL	<i>Présent</i>
Christian GROSSAN	Présent	Serge LAURENS	<i>Absent</i>

\*\*\*

Vu :

La délibération du Conseil Régional du 26 juin 2015 confirme l'éligibilité de l'association Pays du Grand Briançonnais, des Ecrins au Queyras à porter le programme LEADER 2014-2020 et attribue au territoire une enveloppe FEADER s'élevant à 1 500 000 € dont 25% sont dédiés à l'animation du programme ;

CONSIDERANT :

La nouvelle programmation LEADER 2014-2020,

La candidature élaborée en partenariat reposant sur la stratégie « **Ancrer durablement les actifs qui font du territoire leur choix de vie** » se déclinant en 8 fiches actions:

- Se mobiliser pour augmenter l'offre de logement et faciliter l'accès à l'habitat

PETR Briançonnais Ecrins Guillestrois Queyras

Passage des écoles 05 600 Guillestre



• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES  
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON

POLE D EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL  
DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU  
GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS

Conseil syndical n°1 du : 6 janvier 2016

Délibération n° : 2016.027

Page 2 sur 3

**Objet : LEADER Animation année 2016, demande de financement auprès de l'autorité de gestion régionale et le Conseil régional**

- Se mobiliser collectivement pour diminuer les dépenses énergétiques des logements
- Encourager les initiatives pour une mobilité soutenable et durable
- Orienter sur les opportunités économiques, et les besoins en compétences du territoire
- Stimuler la transmission et la reprise des entreprises du territoire
- Soutenir les apports innovants pour l'économie du territoire
- Soutenir le "consommer local" et les circuits-courts
- Expérimenter le tourisme de proximité "endogène"

Le besoin d'avoir 2 agents en charge de la mise en place du programme pour l'année 2016

La mise en place d'outil de communication

APRES EN AVOIR DELIBERE ET VOTE PAR :

Nombre de membres en exercice	11	Nombre de suffrages	11
Nombre de membres présents	11	Nombres de membres représentés	0
Nombre de suffrages exprimés		11	
Pour	11	Contre	0
		Abstention	0

#### LE CONSEIL SYNDICAL

- Approuve les déclinaisons financières pour l'année 2016 comme suit :

<u>Dossier</u>	<u>Montant total des dépenses (origine des financements)</u>
Cellule technique LEADER 2014-2020 Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016 Salaires et charges : 75 000€ 1 ETP gestionnaire et 1 ETP chef de projet Charges induites : 5 250€ Frais de déplacement : 1795,40€ Outils de communication : 3 000€	85 045,40€ (FEADER 60% et Région 40%)

- Décide de solliciter les subventions auprès de l'Autorité régionale de gestion pour les crédits FEADER ainsi que du Conseil régional ;
- Autorise Monsieur le Président à signer toute convention ou autres documents devant intervenir avec les partenaires financiers concernant la gestion du dispositif,
- Précise que les crédits destinés au financement de ces dépenses sont inscrits au budget de l'exercice 2016.

PETR Briançonnais Ecrins Guillestrois Queyras

Passage des écoles 05 600 Guillestre

SIRET : 200 052 801 00012



**Objet : LEADER Animation année 2016, demande de financement auprès de l'autorité de gestion régionale et le Conseil régional**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil syndical.

Le Président,

*Pierre LEROU*

